

# Rapport financier

## Exercice terminé le 31 décembre 2023

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton | 42025 |

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie Christine Paquin , suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature

Date

25 avril 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	38
Analyse des charges	50

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observations – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127633  
Sherbrooke, le 25 avril 2024

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	6 879 389	6 154 948
Compensations tenant lieu de taxes	2	49 696	49 719
Quotes-parts	3		
Transferts	4	3 515 240	310 274
Services rendus	5	468 718	441 902
Imposition de droits	6	572 520	665 389
Amendes et pénalités	7	15 000	14 989
Revenus de placements de portefeuille	8	6 500	8 276
Autres revenus d'intérêts	9	32 556	33 980
Autres revenus	10	8 600	(275 201)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	11 548 219	8 864 640
			7 404 276
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	2 031 505	1 865 332
Sécurité publique	15	1 916 508	1 913 750
Transport	16	1 755 529	1 705 813
Hygiène du milieu	17	1 751 456	1 683 892
Santé et bien-être	18	17 800	3 900
Aménagement, urbanisme et développement	19	178 991	155 559
Loisirs et culture	20	995 900	987 145
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	145 980	159 676
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	8 793 669	8 475 067
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>25</b>	<b>2 754 550</b>	<b>(1 070 791)</b>
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26		13 507 917
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		14 578 708
Solde redressé	28		13 507 917
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>29</b>	<b>14 323 158</b>	<b>13 507 917</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	750 502
Débiteurs (note 5)	2	1 513 526
Prêts (note 6)	3	
Placements de portefeuille (note 7)	4	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	
Autres actifs financiers (note 8)	7	
	8	2 264 028
		1 712 156
<b>PASSIFS</b>		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	
Emprunts temporaires (note 9)	10	500 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	572 589
Revenus reportés (note 11)	12	326 399
Dette à long terme (note 12)	13	6 673 126
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	
Autres passifs (note 14)	15	
	16	8 072 114
		7 955 558
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(5 808 086)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 15)	18	19 916 325
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	
Stocks de fournitures	20	116 882
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	98 037
	23	20 131 244
		19 751 319
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	14 323 158
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	14 323 158
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	
	27	14 323 158
		13 507 917
Obligations contractuelles (note 19)		
Droits contractuels (note 20)		
Passifs éventuels (note 21)		
Actifs éventuels (note 22)		

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>1</b>	2 754 550	815 241
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2	(13 018 479)	(1 627 934)
Produit de cession	3	457 500	42 500
Amortissement	4	965 115	1 027 977
(Gain) perte sur cession	5	(149 229)	(11 852)
Réduction de valeur / Reclassement	6		404 182
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(12 053 364)	(291 686)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(26 967)	(16 342)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(61 272)	1 319
	13	(88 239)	(15 023)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	<b>16</b>	<b>(9 298 814)</b>	<b>435 316</b>
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17		(6 243 402)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20		(6 243 402)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	<b>21</b>	<b>(5 808 086)</b>	<b>(6 243 402)</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	815 241	(1 070 791)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 027 977	1 108 365
Autres			
▪ Gain sur cession immobilisations	3.1	(149 229)	(11 852)
▪ Réduction de valeur immobilisations	3.2	404 182	
	4	1 693 989	429 904
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	187 057	102 470
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(112 709)	(15 900)
Revenus reportés	8	177 028	(26 908)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(26 967)	(16 342)
Autres actifs non financiers	12	(61 272)	1 319
	13	1 857 126	474 543
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 1 811 577)	1 429 268
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	457 500	42 500
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(1 354 077)	(1 386 768)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	2 297 700	1 486 900
Remboursement de la dette à long terme	25	( 2 203 800)	( 1 176 118)
Variation nette des emprunts temporaires	26	168 825	331 175
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(26 845)	7 429
Autres			
▪	28.1		
	29	235 880	649 386
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	738 929	(262 839)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	11 573	274 412
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	11 573	274 412
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	750 502	11 573

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité est constituée en vertu du *Code municipal du Québec*.

**2. Principales méthodes comptables**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

**D) Passifs**

*Frais reportés liés à la dette à long terme*

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

**Amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Infrastructures : 2,5 % à 10 %

Bâtiments : 2,5 % à 6,67 %

Véhicules : 5 % à 10 %

Ameublement et équipement de bureau : 10 % à 20 %

Machinerie, outillage et équipement divers : 5 % à 10 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

**Réduction de valeur**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

***Stocks de fournitures***

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre.

**F) Revenus**

***Constatation des revenus***

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

*Régimes de retraite à cotisations déterminées*

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créanciers et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées au cours des exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S.O.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La municipalité n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

**Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	750 502
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	11 573
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	750 502
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( ) ( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>750 502</b>
		11 573
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	620 268
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	1 826 700
		683 000

#### Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux fonds réservés, au Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et au Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 168 853 \$ (142 453 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 45 227 \$ (42 256 \$ en 2022).

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	284 733	147 069
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	820 674	798 883
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	107 607	493 194
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Divers	14.1	204 672	192 081
▪ Droits de mutation	14.2	95 840	69 356
	15	1 513 526	1 700 583
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	724 606	722 810
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	61 750	61 750
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	34 318	14 323
	27	820 674	798 883

**Note**

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissable sur plusieurs exercices totalisent 624 047 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,34 % et 4,48 % et viennent à échéance au plus tard en 2042.

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**7. Placements de portefeuille**

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

**Note**

**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

**Note**

**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant autorisé de 600 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,20 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cet emprunt bancaire est utilisé pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'un emprunt temporaire autorisé, au montant de 6 249 651 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,20 %). Cet emprunt est utilisé pour le financement à court terme de projets d'investissement de la municipalité.

**10. Créditeurs et charges à payer**

	2023	2022
Fournisseurs	41	204 305
Salaires et avantages sociaux	42	176 500
Dépôts et retenues de garantie	43	65 200
Provision pour contestations d'évaluation	44	
Autres		
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	45.1	49 107
▪ Comptes à payer - immobilisations	45.2	77 477
	46	572 589
		868 941

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	49 476	48 908
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité	52.1	200 000	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	4 509	4 509
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	70 414	90 638
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Divers	60.1	2 000	5 316
	61	326 399	149 371

**Note****12. Dette à long terme**

	<b>Taux d'intérêt</b>		<b>Échéance</b>		2023	2022
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,31	5,50	2024	2028	62	6 707 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					63	
Gains (pertes) de change reportés					64	
					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	
Obligations découlant de contrats de						
location-acquisition					68	
Autres					69	
					70	6 707 400
						6 613 500
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 34 274)( 7 429)
					72	6 673 126
						6 606 071

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<b>Obligations et billets</b>		<b>Autres dettes à long terme</b>		<b>Total 2023</b>
	<b>Avec fonds d'amortissement</b>	<b>Sans fonds d'amortissement</b>	<b>Location- acquisition</b>	<b>Autres</b>	
2024	73		642 400		642 400
2025	74		1 794 400		1 794 400
2026	75		1 125 700		1 125 700
2027	76		1 372 900		1 372 900
2028	77		1 772 000		1 772 000
2029 et plus	78				
	79		6 707 400		6 707 400
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )
	81		6 707 400		6 707 400

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**13. Avantages sociaux futurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	64 116
Régimes de retraite des élus municipaux	89	11 084
	90	75 200
		75 128

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	[REDACTED]
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
■	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 (	)( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

	<b>Solde au début</b>	<b>Addition</b>	<b>Cession / Ajustement</b>	<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>				
Infrastructures				
Eau potable	102	2 411 365		2 411 365
Eaux usées	103	7 084 545		7 084 545
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	13 931 771		13 931 771
Autres				
▪ Parc et autres	105.1	1 814 920	353 698	2 168 618
Réseau d'électricité	106			
Bâtiments	107	2 458 810	274 288	2 733 098
Améliorations locatives	108			
Véhicules	109	2 209 343	599 107	1 055 979
Ameublement et équipement de bureau	110	386 977		386 977
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 023 673	41 242	258 789
Terrains	112	198 068		198 068
Autres	113			
	114	31 519 472	1 268 335	1 314 768
Immobilisations en cours	115	747 229	359 599	1 106 828
	116	32 266 701	1 627 934	1 314 768
				32 579 867
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
Infrastructures				
Eau potable	117	764 590	83 133	847 723
Eaux usées	118	3 851 495	164 620	4 016 115
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 418 390	468 490	4 886 880
Autres				
▪ Parc et autres	120.1	745 281	69 979	815 260
Réseau d'électricité	121			
Bâtiments	122	757 802	85 414	843 216
Améliorations locatives	123			
Véhicules	124	1 099 726	85 741	769 872
Ameublement et équipement de bureau	125	308 075	28 912	336 987
Machinerie, outillage et équipement divers	126	696 703	41 688	236 625
Autres	127			
	128	12 642 062	1 027 977	1 006 497
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>129</b>	<b>19 624 639</b>		<b>19 916 325</b>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles				
Coût	130			
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132			

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste		
« Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	139.1			
	140			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	141.1			
	142			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Divers	144.1	66 349
▪ Dépôt sur immobilisations	144.2	31 688
Autres		
▪	145.1	
	146	98 037
		36 765

**Note****19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, en vertu d'une entente intermunicipale avec la Ville de Sherbrooke pour la fourniture de services incendie sur le territoire de la municipalité échéant en 2042, à verser une somme de 16 473 151 \$. Les paiements exigibles en vertu de cette entente pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 780 000 \$ en 2024, à 811 200 \$ en 2025, à 843 648 \$ en 2026, à 877 394 \$ en 2027 et à 877 394 \$ en 2028.

La municipalité s'est engagée, en vertu d'un contrat de location de classes modulaires échéant en 2025, à verser des loyers totalisant 260 996 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce contrat de location pour les prochains exercices s'élèvent à 160 613 \$ en 2024 et à 100 383 \$ en 2025.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Office municipal d'habitation de la municipalité**

L'Office municipal d'habitation de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit.

**20. Droits contractuels**

S.O.

**21. Passifs éventuels**

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

**A) Cautionnements et garanties**

<b>Description</b>	<b>Montant initial des cautions</b>	<b>Solde des cautionnements</b>	
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 21 906 \$.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**25. Instruments financiers**

**Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2023 et 2022. Toutefois, les actifs financiers en souffrance non dépréciés au 31 décembre se détaillent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	<b>205 923</b>	133 833
Entre un et deux ans	<b>28 101</b>	20 840
Entre deux et trois ans	<b>7 470</b>	6 951
Plus de trois ans	<b>6 446</b>	4 958
<b>Total</b>	<b>247 940</b>	166 582

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u> \$	<u>De 1 à 3 ans</u> \$	<u>De 3 à 5 ans</u> \$
Créditeurs et charges à payer	572 589		
Emprunts temporaires	500 000		
Dette à long terme	<u>856 873</u>	<u>3 344 400</u>	<u>3 360 574</u>
Total	1 929 462	3 344 400	3 360 574

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La municipalité possède un fonds de roulement dont la capital est fixé à 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>Revenus</b>					
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	1	6 879 389	6 950 730		6 154 948
Compensations tenant lieu de taxes	2	49 696	43 609		49 719
Quotes-parts	3				
Transferts	4	252 922	186 019		198 492
Services rendus	5	468 718	483 190		441 902
Imposition de droits	6	517 520	822 116		665 389
Amendes et pénalités	7	15 000	10 582		14 989
Revenus de placements de portefeuille	8	6 500	13 053		8 276
Autres revenus d'intérêts	9	32 556	32 174		33 980
Autres revenus	10	8 600	168 542		(382 660)
Effet net des opérations de restructuration	11				
	12	8 230 901	8 710 015		7 185 035
<b>Investissement</b>					
Taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 205 318	66 291		111 782
Imposition de droits	16	55 000			
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	17	57 000			
Autres	18		88 334		107 459
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19				
Effet net des opérations de restructuration	20				
	21	3 317 318	154 625		219 241
	22	11 548 219	8 864 640		7 404 276
<b>Charges</b>					
Administration générale	23	2 001 965	1 672 147	45 616	1 865 332
Sécurité publique	24	1 837 614	1 829 208		1 913 750
Transport	25	1 253 454	1 004 631	582 640	1 705 813
Hygiène du milieu	26	1 506 882	1 382 003	293 291	1 683 892
Santé et bien-être	27	17 800	13 309		3 900
Aménagement, urbanisme et développement	28	175 806	135 872	5 552	155 559
Loisirs et culture	29	889 053	793 188	100 878	894 066
Réseau d'électricité	30				987 145
Frais de financement	31	145 980	191 064		159 676
Effet net des opérations de restructuration	32				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	965 115	1 027 977	( 1 027 977 )	
	34	8 793 669	8 049 399		8 475 067
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	2 754 550	815 241		( 1 070 791 )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023		2022
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 754 550	815 241
Moins : revenus d'investissement	2	( 3 317 318)( )	(154 625)( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice</b>			(1 070 791)
<b>avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(562 768)	660 616
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			(1 290 032)
<i>Ajouter (dédire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Amortissement	4	965 115	1 027 977
Produit de cession	5	457 500	42 500
(Gain) perte sur cession	6	(149 229)	(11 852)
Réduction de valeur / Reclassement	7	404 182	
	8	965 115	1 336 248
			1 543 195
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Coût des propriétés vendues	9	11	
Réduction de valeur / Reclassement	10	11	
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement</b>			
<b>et participations dans des entreprises municipales</b>			
<b>et des partenariats commerciaux</b>			
Remboursement ou produit de cession	12	12	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	13	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	14	
	15	15	
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	16	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 365 901)( )	377 100)( )
	18	(365 901)	(377 100)
			(430 644)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	19	( ) ( )	543 546)( )
Excédent (déficit) accumulé			21 756)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	25 000	11 913
Excédent de fonctionnement affecté	21	60 000	25 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(121 446)	(598 567)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	23	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	24	
	25	(36 446)	(1 105 200)
	26	562 768	66 795
			1 179 346
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice</b>			
<b>à des fins fiscales</b>	27	514 564	(110 686)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	154 625
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 ( 15 643)(	60 313)
Sécurité publique	3 ( 95 333)(	32 850)
Transport	4 ( 684 778)(	890 260)
Hygiène du milieu	5 ( 442 193)(	355 254)
Santé et bien-être	6 ( )( )	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 ( )( )	)
Loisirs et culture	8 ( 389 987)(	162 956)
Réseau d'électricité	9 ( )( )	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ( )( )	)
	11 ( 1 627 934)(	1 501 633)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Acquisition	12 ( )( )	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>		
Émission ou acquisition	13 ( )( )	)
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités d'investissement	14 471 000	803 900
<b>Affectations</b>		
Activités de fonctionnement	15 543 546	21 756
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16 29 567	67 121
Excédent de fonctionnement affecté	17	
Réserves financières et fonds réservés	18 212 991	185 914
	19 786 104	274 791
	20 (370 830)	(422 942)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21 (216 205)	(203 701)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>			
Liée au programme Accès entreprise Québec	1		
Autre	2	2 116 857	1 840 960
<b>Charges sociales</b>			
Liées au programme Accès entreprise Québec	3		
Autres	4	454 977	350 155
<b>Biens et services</b>			
Services obtenus d'organismes municipaux			
Compensations pour services municipaux	5		
Ententes de services			
Services de transport collectif	6		
Autres services	7	952 309	933 978
Autres biens et services	8	3 529 957	3 077 973
<b>Frais de financement</b>			
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge			
De l'organisme municipal	9	145 330	190 006
D'autres organismes municipaux	10		
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		366
D'autres tiers	12		
Autres frais de financement	13	650	1 058
<b>Contributions</b>			
Organismes municipaux			
Quotes-parts	14	540 774	541 108
Transferts	15		
Autres	16		
Autres			
Transferts	17		
Autres	18	87 400	84 091
<b>Amortissement</b>			
Immobilisations corporelles	19	965 115	1 027 977
Actifs incorporels achetés	20		
<b>Autres</b>			
- Créances irrécouvrables	21.1	300	2 093
	22	8 793 669	8 049 399
			8 475 067

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 081 689	630 049
Excédent de fonctionnement affecté	25 000	25 000
Réserves financières et fonds réservés	523 078	138 325
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	( )	( )
Financement des investissements en cours	(515 534)	(296 596)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13 208 925	13 011 139
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8	14 323 158
		13 507 917
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 1 081 689	630 049
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	
	11 1 081 689	630 049
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Administration municipale		
▪ Équilibre budgétaire	12.1 25 000	25 000
	13 25 000	25 000
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>		
▪	14.1	
	15	
	16 25 000	25 000

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Aqueduc	17.1	42 122
▪ Égoût	17.2	60 000
▪ Défibrillateurs et fermeture du service incendie	17.3	407 091
	18	509 213
		<u>62 122</u>
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	67 081
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	2 733
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	11 132
Autres		
▪	30.1	
	31	13 865
	32	<u>523 078</u>
		<u>138 325</u>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)( )
Autres	37 (	)( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)( )
39 (	)( )	)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)( )
Assainissement des sites contaminés	41 (	)( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)( )
Autres		
▪	44.1 (	)( )
	45 (	)( )
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)( )
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)( )
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)( )
Autres		
▪	50.1 (	)( )
	51 (	)( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)( )
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)( )
Autres		
▪	56.1 (	)( )
	57 (	)( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (	)( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	97 323
Investissements à financer	66	(612 857)(
	67	(515 534)
		(296 596)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	19 916 325
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	19 916 325
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75	19 916 325
		19 624 639
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76	(6 673 126)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	77	(34 274)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81	(6 707 400)(
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82	)(
	83	(6 707 400)(
	84	13 208 925
		6 613 500)
		6 613 500)
		13 011 139

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

S.O.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4	( )
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	( )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21	( )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
■		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	_____
Autres avantages sociaux futurs	54	_____

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements  
S.O.**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages  dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
<b>Charge de l'exercice excluant les intérêts</b>	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	92	
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104
--	-----

**Description des régimes et autres renseignements**

S.O.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	2
--	-----	---

**Description des régimes et autres renseignements**

La municipalité offre un REER collectif à 22 employés (24 employés en 2022). La municipalité contribue à part égale avec l'employé au REER collectif pour un montant équivalent à 6 % du salaire brut de l'employé.

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	64 116
Autres régimes	115	65 699
	116	64 116
		65 699

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7

**Description du régime**

	2023	2022
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	3 289
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM	119	11 084
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	9 429
	121	11 084
		9 429

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>TAXES</b>		<b>Budget</b> <b>2023</b>	<b>Réalisations</b> <b>2023</b>	<b>Réalisations</b> <b>2022</b>
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	4 804 627	4 792 492	4 195 799
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	332 966	337 142	305 741
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	4 687	45 933	4 408
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	5 142 280	5 175 567	4 505 948
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	118 621	121 282	114 276
Égout	13	240 003	252 675	204 239
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	310 208	317 685	296 826
Autres				
▪ Sûreté du Québec	16.1	477 183	486 026	439 616
▪ Fosses septiques	16.2	151 839	158 246	152 522
▪ Recyclage et compost	16.3	206 955	211 760	178 160
Centres d'urgence 9-1-1	17	21 500	21 432	22 234
Service de la dette	18	210 800	206 057	241 127
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 737 109	1 775 163	1 649 000
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 737 109	1 775 163	1 649 000
	27	6 879 389	6 950 730	6 154 948

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>			
<b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
	28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30	13 161	13 277
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31	6 350	5 438
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33	30 185	24 894
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	49 696	43 609
			49 719
<b>GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	49 696	43 609
			49 719

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

TRANSFERTS	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47	15 000	2 137
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50		
Autres	51	60 000	21 854
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	52	31 208	15 968
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		1 838
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		4 559
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66	73 186	83 060
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		6 768
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		8 345
Autres	73		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	81		
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83		
<b>Réseau d'électricité</b>	84		
	85	179 394	112 492
			141 188

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>			
<b>Sécurité publique</b>			
Police	86		5 613
Sécurité incendie	87		
Sécurité civile	88	351 118	26 587
Autres	89		32 850
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	91	1 521 990	36 750
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	1 232 210	
Réseau de distribution de l'eau potable	102		
Traitement des eaux usées	103		1 059
Réseaux d'égout	104		39 704
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>			
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	120	100 000	35 510
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
<b>Réseau d'électricité</b>	123		
	124	3 205 318	66 291
			111 782

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	73 528	73 527
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	73 528	73 527
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>136</b>	<b>3 458 240</b>	<b>252 310</b>
			57 304
			310 274

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>			
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139		
	140		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	141		
Sécurité incendie	142	36 311	12 097
Sécurité civile	143		38 708
Autres	144		5 000
	145	36 311	12 097
			43 708
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147		
Autres	148		
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			
l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154		
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
<b>Réseau d'électricité</b>	177		
	178	36 311	12 097
			43 708

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	179		
Évaluation	180		
Autres	181	164 260	164 411
	182	164 260	80 634
<b>Sécurité publique</b>			
Police	183		
Sécurité incendie	184		(2 580)
Sécurité civile	185	3 000	5 445
Autres	186		1 214
	187	3 000	2 818
			4 079
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	188		
Enlèvement de la neige	189		
Autres	190		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	191		
Transport adapté	192		
Transport scolaire	193		
Autres	194		
Autres	195		
	196		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de			
l'eau potable	197		
Réseau de distribution de l'eau potable	198		
Traitement des eaux usées	199	77 072	88 236
Réseaux d'égout	200	7 475	13 500
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	201	14 000	12 611
Matières recyclables	202		
Autres	203	5 000	4 626
Cours d'eau	204		
Protection de l'environnement	205		
Autres	206		
	207	103 547	105 473
			124 489

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		50
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		50
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	217	161 600	198 341
Activités culturelles			188 992
Bibliothèques	218		
Autres	219		
	220	161 600	198 341
<b>Réseau d'électricité</b>			
	221		
	222	432 407	471 093
	223	468 718	398 194
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>		468 718	483 190
			441 902

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	90 120	44 882	67 835
Droits de mutation immobilière	225	424 000	773 287	594 169
Droits sur les carrières et sablières	226	55 000		
Autres	227	3 400	3 947	3 385
	228	572 520	822 116	665 389
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	15 000	10 582	14 989
<b>REVENUS DE PLACEMENTS</b>				
<b>DE PORTEFEUILLE</b>	230	6 500	13 053	8 276
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	32 556	32 174	33 980
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		149 229	11 852
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	57 000		86 852
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	8 600	107 647	(373 905)
	242	65 600	256 876	(275 201)
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1	149 931	145 891	145 891	133 997
Greffé et application de la loi	2	42 953	6 243	6 243	6 426
Gestion financière et administrative	3	1 209 051	972 457	45 616	1 018 073
Évaluation	4	83 583	83 583	83 583	84 631
Gestion du personnel	5	79 777	73 025	73 025	47 013
Autres					
▪ Autres	6.1	436 670	390 948	390 948	466 656
	7	2 001 965	1 672 147	45 616	1 717 763
					1 865 332
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	954 366	954 366	954 366	891 931
Sécurité incendie	9	756 950	757 104	757 104	967 342
Sécurité civile	10	105 267	99 421	99 421	35 241
Autres	11	21 031	18 317	18 317	19 236
	12	1 837 614	1 829 208	1 829 208	1 913 750
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	555 607	418 180	582 640	1 000 820
Enlèvement de la neige	14	576 820	517 876	517 876	472 623
Éclairage des rues	15	78 840	46 436	46 436	107 139
Circulation et stationnement	16	21 000	1 302	1 302	20 284
Transport collectif					
Transport en commun	17	21 187	20 837	20 837	18 914
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	1 253 454	1 004 631	582 640	1 587 271
					1 705 813

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	120 998	112 608	11 244	123 852	
Réseau de distribution de l'eau potable	23			50 642	50 642	
Traitement des eaux usées	24	329 450	255 820	75 989	331 809	
Réseaux d'égout	25	38 500	32 472	142 988	175 460	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	124 018	121 662		121 662	
Élimination	27	146 100	153 556		153 556	
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	45 764	47 509		47 509	
Tri et conditionnement	29				49 431	
Matières organiques						
Collecte et transport	30	176 483	176 479		176 479	
Traitement	31				146 281	
Matériaux secs	32	34 790	33 873		33 873	
Autres	33				36 017	
Plan de gestion	34	26 237	26 237		26 237	
Autres	35					
Cours d'eau	36			2 105	2 105	
Protection de l'environnement	37	458 542	418 945	6 964	425 909	
Autres	38	6 000	2 842	3 359	6 201	
	39	1 506 882	1 382 003	293 291	1 675 294	
					1 683 892	
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40	6 900	3 733		3 733	
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	10 900	9 576		9 576	
	43	17 800	13 309		3 900	

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	129 336	89 181	1 190	90 371
Rénovation urbaine					105 411
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	46 470	46 691		46 691
Tourisme	48				45 786
Autres	49				
Autres	50			4 362	4 362
	51	175 806	135 872	5 552	141 424
					155 559
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	359 533	330 232		330 232
Patinoires intérieures et extérieures	53	44 108	34 576		34 576
Piscines, plages et ports de plaisance	54				126 486
Parcs et terrains de jeux	55	399 428	357 882	100 565	458 447
Parcs régionaux	56				474 329
Expositions et foires	57				
Autres	58				
	59	803 069	722 690	100 565	823 255
					920 297
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61	60 410	48 586	313	48 899
Patrimoine					42 909
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63	75			
Autres	64	25 499	21 912		21 912
	65	85 984	70 498	313	70 811
	66	889 053	793 188	100 878	894 066
					987 145

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité	Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	68	145 330	182 577	182 577	150 591
Autres frais	69		7 429		7 429
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	650	1 058	1 058	1 656
	72	145 980	191 064	191 064	159 676
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	73				
	74	965 115	1 027 977 (	1 027 977)	

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton | 42025 |

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Infrastructures</b>		
Conduites d'eau potable	1	
Usines de traitement de l'eau potable	2	29 567
Usines et bassins d'épuration	3	48 269
Conduites d'égout	4	383 673
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	(5 008)
Ponts, tunnels et viaducs	7	
Systèmes d'éclairage des rues	8	85 670
Aires de stationnement	9	
Parcs et terrains de jeux	10	218 283
Autres infrastructures	11	33 962
Réseau d'électricité	12	
<b>Bâtiments</b>		
Édifices administratifs	13	42 230
Édifices communautaires et récréatifs	14	199 208
Améliorations locatives	15	
<b>Véhicules</b>		
Véhicules de transport en commun	16	
Autres	17	599 107
Ameublement et équipement de bureau	18	30 364
Machinerie, outillage et équipement divers	19	41 242
Terrains	20	29 160
Autres	21	69 494
	22	1 627 934
		1 501 633

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 625	
Usines et bassins d'épuration	3		27 369
Conduites d'égout	4	383 673	262 786
Autres infrastructures	5	332 907	
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7	22 942	
Usines et bassins d'épuration	8		20 900
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		397 417
Autres immobilisations corporelles	11	881 787	793 161
	12	1 627 934	1 501 633

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	3 556		3 556
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	2 419 592	131 000	126 924
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 190 352	340 000	246 620
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	6 613 500	471 000	377 100
				6 707 400
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19	6 613 500	471 000	377 100
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )
Reclassement / Redressement	21			
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>6 613 500</b>	<b>471 000</b>	<b>377 100</b>
				6 707 400

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****Administration municipale**

Dette à long terme	1	6 707 400
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	612 857
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres	5.1	
▪		
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	97 323
Autres	11.1	
▪		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	7 222 934
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>	13	
Endettement net à long terme	14	7 222 934
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	21 906
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	7 244 840
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
▪	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	7 244 840
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	1	4 625	4 585
Évaluation	2	83 583	84 631
Autres	3	172 114	185 885
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4		
Sécurité incendie	5		
Sécurité civile	6		
Autres	7		
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	228 675	228 707
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16		
Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18		
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	46 470	46 691
Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22	5 307	5 307
Activités culturelles	23		
<b>Réseau d'électricité</b>	24		
	25	540 774	541 108
			522 462

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	2023	2022
<b>Rémunération</b>	1	3 140
<b>Charges sociales</b>	2	487
<b>Biens et services</b>	3	1 593 538
<b>Frais de financement</b>	4	30 769
<b>Autres</b>	5	
	6	1 627 934
		1 501 633

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

Administration municipale	Effectifs personnes/année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>	
Cadres et contremaîtres	1	5,50	40,00	11 020,00	518 355	112 056	630 411
Professionnels	2						
Cols blancs	3	3,70	37,50	7 445,00	205 285	42 297	247 582
Cols bleus	4	16,00	40,00	33 042,00	1 013 872	178 553	1 192 425
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	25,20		51 507,00	1 737 512	332 906	2 070 418
Élus	9	7,00			106 588	17 736	124 324
	10	32,20			1 844 100	350 642	2 194 742

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2				
Réseau de distribution de l'eau potable	3				
Traitement des eaux usées	4				
Réseaux d'égout	5	4 559	12 134	27 570	44 263
Autres	6	172 555	26 587	2 137	6 768
	7	177 114	38 721	29 707	6 768
					252 310

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	2023	2022
<b>Administration générale</b>		
Greffé et application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	
	4	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	5	
Sécurité incendie	6	
Sécurité civile	7	
Autres	8	
	9	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	10	98 207
Enlèvement de la neige	11	9 496
Autres	12	8 035
Transport collectif	13	
Autres	14	
	15	107 703
		97 579
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	16 417
Réseau de distribution de l'eau potable	17	3 818
Traitement des eaux usées	18	28 703
Réseaux d'égout	19	22 924
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	20	
Matières recyclables	21	
Autres	22	
Cours d'eau	23	
Protection de l'environnement	24	
Autres	25	
	26	45 120
		26 742
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	27	
Sécurité du revenu	28	
Autres	29	
	30	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	31	8 003
Rénovation urbaine	32	11 327
Promotion et développement économique	33	
Autres	34	
	35	8 003
		11 327
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	36	30 238
Activités culturelles		
Bibliothèques	37	
Autres	38	
	39	30 238
		24 028
<b>Réseau d'électricité</b>	40	
	41	191 064
		159 676

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>Non audité</b>	<b>Fonction</b>	<b>Reçu de l'organisme municipal</b>		<b>Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux</b>	
		<b>Rémunération (excluant charges sociales)</b>	<b>Allocation de dépenses</b>	<b>Rémunération (excluant charges sociales)</b>	<b>Allocation de dépenses</b>
Daniel Veilleux	1.1	Maire	22 203	12 450	2 370
Jean-Sébastien Bélieau	1.2	Conseiller	6 986	3 493	
Francis Cassidy	1.3	Conseiller	7 292	3 646	
Guy Corriveau	1.4	Conseiller	9 058	4 530	
Guylaine Rajotte	1.5	Conseiller	8 581	4 291	
Amélie Audet Moissant	1.6	Conseiller	154	77	
Géraldine Veilleux Perron	1.7	Conseiller	8 256	4 128	
Charles Plourdes	1.8	Conseiller	6 727	3 364	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 500 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Crédances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Crédances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

23 \$

Solde cumulatif au début de l'exercice

24 \$

Constatés au cours de l'exercice

25 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 \_\_\_\_\_ 51 130 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 \_\_\_\_\_ 448 307 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 \_\_\_\_\_ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 \_\_\_\_\_ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 \_\_\_\_\_ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44  \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45  \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46  \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47  \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48  \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49  \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50  \$
  - Systèmes de drainage 51  \$
  - Abords de routes 52  \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53  \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54  \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55  \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56  \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relativs à l'entretien d'hiver :
- Relativs à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

## a) Numéro de la résolution

57

## b) Date d'adoption de la résolution

58

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

59

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

60

2019-10-04

b) Date d'adoption de la résolution

61

2019-10-07

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire

62

---

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin

63

---

*Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année

64

---

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique

65

---

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure

66

---

f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves

67

---

g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient

68

---

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité

69

572

i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg

70

281

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité

71

2

*Règlement*

k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?

72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____ \$
Ligne 24 : Libres	88	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____ \$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**